

ORDRES DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le jeudi 1^{er} février 1968:

«Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le Bill S-33, intitulé: «Loi concernant la Compagnie de téléphone Bonaventure et Gaspé Limitée», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, le jeudi 15 février 1968:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Davey, appuyé par l'honorable sénatrice Kinneer, tendant à la deuxième lecture du Bill C-163, intitulé: «Loi ayant pour objet de mettre en œuvre, pour le Canada, une politique de la radiodiffusion, de modifier en conséquence la Loi sur la radio et d'édicter d'autres dispositions résultantes ou connexes».

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Davey propose, appuyé par l'honorable sénateur Urquhart, que le bill soit déféré au Comité permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le greffier du Sénat,

ROBERT FORTIER

Les témoins suivants sont témoins:

L'honorable Jude LaMarche, secrétaire d'État,

G. G. E. Stupp, sous-secrétaire d'État,

D. Sim, membre du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion,

W. A. Cattan, conseiller, Division de réglementation de la radio du ministère des Transports.

Le docteur F. Davidson, président de la Société Radio-Canada.

MOTIONS:

(Le texte complet des motions suivantes se trouve aux extraits appropriés du compte rendu.)